ÉTUDES & ENQUÊTES

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES : QUELLE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

MÉTIER : ASSISTANT FAMILIAL

Tous les deux ans, à la demande de la Région Pays de la Loire, un travail d'enquête est mené par le CARIFOREF pour comprendre le devenir de l'ensemble des élèves et étudiants sortant de formation sanitaire et sociale, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme. En 2014, cette enquête a mobilisé nombre d'instituts de formation du champ sanitaire et social afin de recueillir le plus d'éléments possibles sur l'insertion professionnelle des sortants de formation.

L'enquête donne lieu à la production d'une fiche de synthèse pour l'ensemble des diplômes sanitaires et sociaux mais également à une fiche par diplôme. Les fiches permettent d'appréhender à travers l'exploitation de deux sources complémentaires (cf. note méthodologique) trois étapes importantes dans un parcours professionnel, soit « à l'entrée en formation », « pendant la formation » et « après la formation ». Dans ces fiches sont traités des éléments comme par exemple le profil des formés, la réussite aux examens ou encore l'accès à l'emploi et les conditions de l'emploi.

CARIFOREF Pays de la Loire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région PAYS de la LOIRE

édition janvier 2015

DE ASSISTANT FAMILIAL

A l'entrée en formation

Source : à partir de données issues de l'enquête école de la DREES.

1- Combien de candidats pour combien de places ?

Le taux de sélectivité rapporte le nombre de candidats inscrits aux épreuves de sélection sur le nombre de places disponibles ou offertes.

En 2013, pour le diplôme « DE Assistant Familial », on compte 1 candidat pour 1 place offerte.

	2013
Nombre de candidats inscrits aux épreuves de sélection	31
Capacité d'accueil (au concours)	31
Sélectivité au concours	1
Nombre de candidats ayant été admis en 1ère année de formation	31

2- Combien d'individus sont en formation ?

En 2013, on compte 209 individus engagés dans la formation conduisant au diplôme « DE Assistant Familial ».

	2013	% femmes
Effectif en 1ère année	99	73%
Effectif en 2ème année	110	82%
Effectif en 3ème année		
Effectif en 4ème année		
Total	**209**	**78%**
Dont VAE	*0*	
Dont allégements	*0*	

Pour savoir si le diplôme est accessible par la VAE, cliquez ici. Les données sur la VAE concernent seulement les individus inscrits dans un institut de formation. Elles n'incluent pas les individus qui sont dans une démarche VAE mais non inscrit dans un institut de formation.

3- Quel est l'âge des élèves et étudiants qui entrent en 1ère année de formation ?

En 2013, les élèves et les étudiants se situent le plus souvent dans la tranche d'âge des 40 ans et + puis celle des 35 - 39 ans.

	Hommes	Femmes	Total	%
25 - 29 ans	0	1	1	2%
30 - 34 ans	0	4	4	7%
35 - 39 ans	1	6	7	12%
40 ans et +	14	31	45	79%
Total	**15**	**42**	**57**	**100%**

4- Quel est le niveau des élèves et étudiants qui entrent en 1ère année de formation ?

En 2013, les élèves et étudiants ont le plus souvent un niveau de formation V.

Pour l'ensemble des formations sociales, la répartition par niveau à l'entrée en formation est la suivante : niveau IV (40%), niveau V (24%), niveau III (22%), niveau II (7%), niveau VI (2%), niveau I (3%). 2% ont un niveau d'étude non précisé.

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Total	%
VI	1	4	5	9%
V	8	16	24	42%
IV	4	12	16	28%
III	2	4	6	11%
II	0	3	3	5%
I	0	2	2	4%
np	0	1	1	2%
Total	**15**	**42**	**57**	**100%**

DE ASSISTANT FAMILIAL

5-De quel mode de prise en charge financière bénéficient les élèves et étudiants inscrits en 1ère année de formation ?

En 2013, 100% des élèves et étudiants inscrits en 1ère année de formation bénéficient d'une aide financière.

	2013
Demandeurs d'emploi	0%
Bourse du Conseil Régional	0%
Formation continue	100%
Autres aides financières (conseil régional, conseil général, autres organismes)	0%
Congé individuel de formation	0%
Autre prise en charge	0%
Promotion professionnelle hospitalière	0%
Contrats de professionnalisation	0%
Autres contrats aidés	0%
Apprentis	0%
Allocation d'études	0%
Aucune aide financière	0%

6- Quels sont les établissements en région Pays de la Loire où ce type de formation est dispensé ?

Pour plus d'informations sur ces établissements et leurs formations ▶

Liens utiles
Le moteur de recherche du Carif-Oref sur l'offre de formation et les organismes de formation en région Pays de la Loire

Pendant la formation

Source : à partir de données issues de l'enquête école de la DREES.

7- Quel est le taux de réussite au diplôme ?

En 2013, parmi les 78 élèves et étudiants qui se présentent à l'examen, 64 l'obtiennent, soit un taux de réussite de 82%.

	2013
Présentés (à l'examen)	78
Admis - diplômés	64
Taux de réussite à la 1ère session (%)	82%

DE ASSISTANT FAMILIAL

Après la formation

Source : à partir de données issues de l'enquête insertion 2013-2014 menée par la Région, le Carif-Oref et les Instituts de formation.

8-Combien d'élèves et d'étudiants ont répondu à l'enquête sur leur insertion professionnelle ?

Sur 52 personnes interrogées, 21 élèves et étudiants ont répondu, soit un taux de réponse de 40%, dont 71% de femmes.

Nb d'interrogés	Nb de répondants	Taux de réponse	% femmes
52	21	40%	71%

Parmi les répondants, la part des individus ayant suivi une préparation au concours est de 21%.

9- Parmi les répondants, combien sont en emploi au moment de l'enquête ?

Sur 20 répondants :

20 sont en emploi,
0 sont demandeurs d'emploi,
0 sont en formation

Diplômes	Nb de répondants	En emploi	En recherche d'emploi	En formation	En inactivité	Autres
DE Assistant Familial	20	20	0	0	0	0
Ensemble des formations sociales	607	481	60	25	3	38

10- Les répondants résident-ils toujours dans le même département avant et après la formation ?

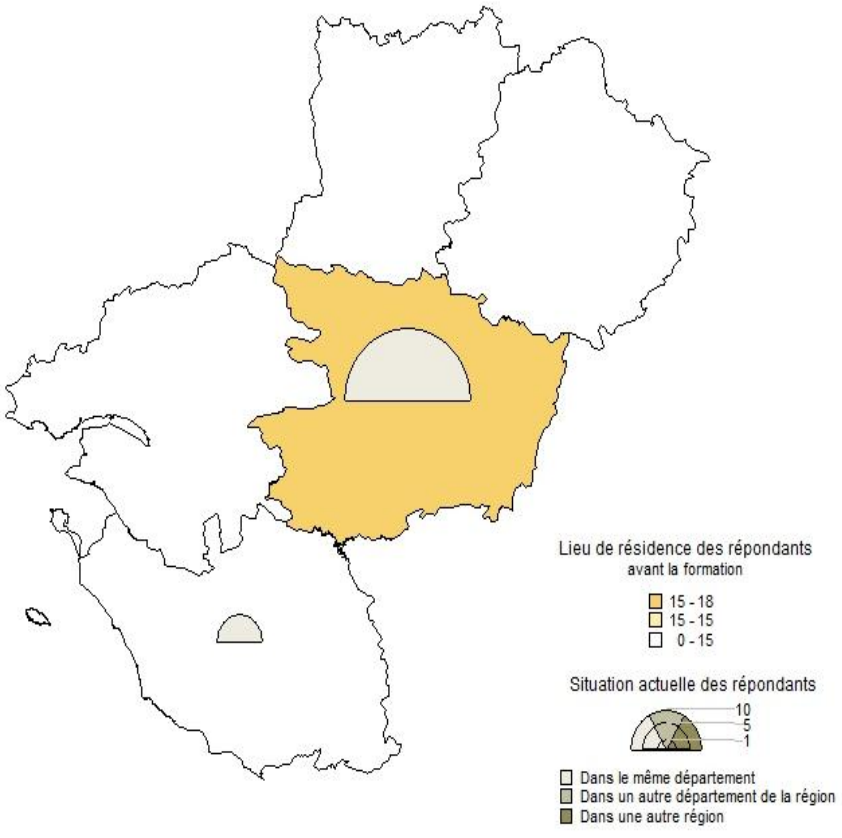

Remarque : Avant leur entrée en formation, 5% des répondants résidaient dans une autre région. Après leur formation, 0% de ces répondants résident désormais dans la région.

DE ASSISTANT FAMILIAL

11-Exercent-ils le métier pour lequel ils se sont formés ?

Sur 21 répondants, 21 exercent un emploi conforme à leur diplôme, soit un taux de conformité de 100%.

Globalement, le taux de conformité des diplômes du sanitaire et du social est élevé comparé aux autres secteurs d'activité.

12- Dans quel type d'établissement exercent-ils leur métier ?

87% des individus exercent dans la protection de l'enfance.

Pour 6%, il s'agit d'un établissement où ils ont effectué un stage durant leur formation et 21% des individus ont plusieurs employeurs.

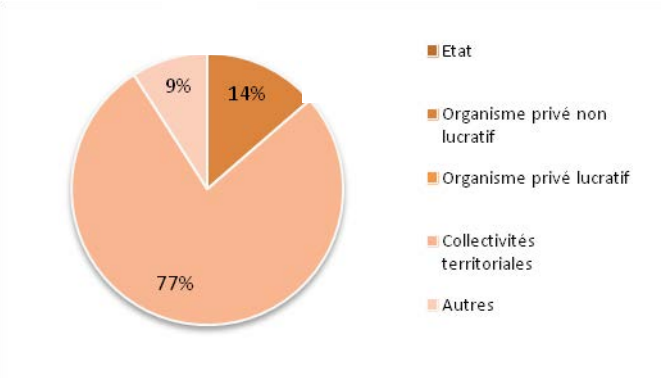

13- Quelle est la nature de leurs contrats de travail ?

Le type de contrat le plus fréquent est le CDI (15 répondants soit 75%) suivi du CDD ou Agent non titulaire de la fonction publique (y compris contractuels) (4 répondants soit 20%).

Pour l'ensemble des formations sociales, le contrat le plus courant est le CDI (48%) puis le CDD (40%).

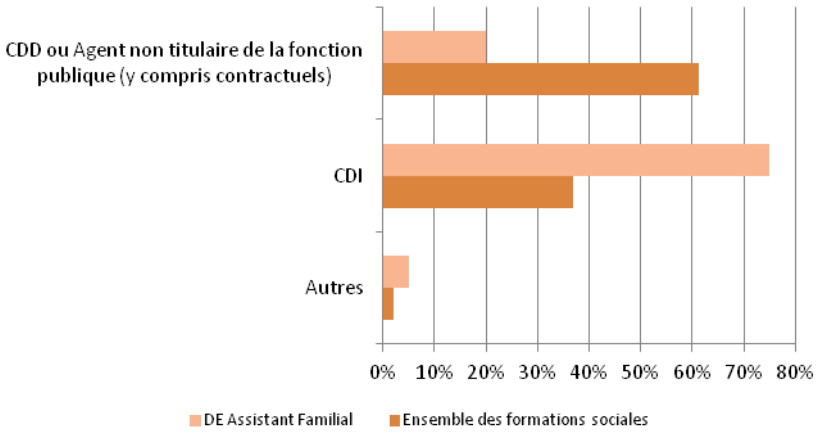

DE ASSISTANT FAMILIAL

14- Travaillent-ils à temps plein ou à temps partiel ? Quelle est la part du temps partiel cumulé ? Du travail de nuit ? Des horaires décalés ?

90% travaillent à temps plein. 5% travaillent à temps partiel et parallèlement 5% à temps partiel cumulé, 38% en travail de nuit et 29% en horaires décalés.

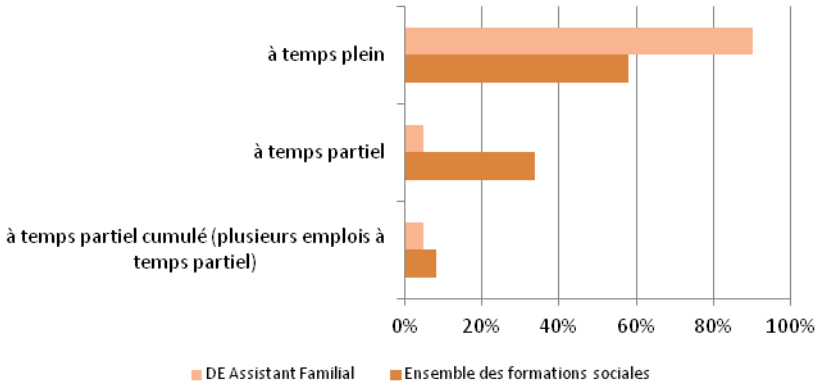

15- Quels sont leurs salaires (salaires mensuels nets pour un ETP – primes incluses) ?

Les salaires se situent pour 29% dans la fourchette 1600-2200 euros.

Pour l'ensemble des formations sociales il s'agit de la tranche 1200-1600 euros.

	DE Assistant Familial	Ensemble des formations sociales
800-1000	12%	19%
1000-1200	18%	22%
1200-1600	18%	50%
1600-2200	29%	6%
2200 et +	24%	3%

DE ASSISTANT FAMILIAL

Pour en savoir +

Sur les métiers	Sur les concours et les formations	Sur les aides et démarches
Compa – outil du CARIFOREF sur les métiers et les parcours	Le moteur de recherche sur l'offre de formation régionale du Carif-Oref	Le n° vert 0 800 200 303
Fiche métiers Orientation Pays de la Loire	Métiers, concours, examens et recrutements sur le site du Ministère es Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes	Le module recherche du CARIFOREF sur les dispositifs et aides financières
Le guide Onisep sur les métiers de la santé		Le site de la Région Pays de la Loire pour simuler ou faire une demande de bourse
Portail national sur les métiers du social et les métiers de la santé		

Méthodologie

L'enquête d'insertion concerne l'ensemble des élèves et étudiants des instituts de formations sanitaires et sociales de la région sortis de formation en 2013 qu'ils aient obtenu ou non leur diplôme. Le terme étudiant s'applique pour les formations post-bac (niveau III, II et plus) et le terme élève pour les formations de niveau IV et V.

Sur une population de 4420 élèves et étudiants interrogés, 1815 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 41 % des effectifs des instituts de formation. Cette enquête réalisée via un questionnaire en ligne sur internet, affiche un taux de réponse satisfaisant et montre la forte implication des établissements de formation des élèves et étudiants.

Les résultats présentés dans ce document sont à interpréter avec prudence car ils utilisent deux sources différentes (l'enquête école 2013 de la DREES et l'enquête insertion 2014 de la Région) et ne peuvent être rapprochés ou comparés. Par ailleurs, bien que l'échantillon soit significatif et conforme à la population interrogée, certains diplômes de part la faiblesse de leurs effectifs invitent à la précaution dans l'interprétation des données présentées.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce travail, à savoir le Conseil Régional des Pays de la Loire, la Direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes ainsi que l'ensemble des organismes de formation sanitaires et sociaux de la région Pays de la Loire.